

Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée
Réunion du 18 novembre 2014
Canal Seine Nord Europe

Intervention de Monsieur Charles BEAUCHAMP, Président de la CLE du SAGE de la Sensée

Monsieur le Maire d'Aubigny Au Bac,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les Membres de la CLE du SAGE de la Sensée,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les Maires et élus municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux,
Monsieur le Député,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion d'échange axée sur le canal Seine Nord Europe et les questions environnementales qu'il suscite.

Je vais au préalable remercier Monsieur Alain BOULANGER pour avoir accepté de nous accueillir au sein de la salle des fêtes d'AUBIGNY AU BAC, et remercier également de leur présence, Monsieur Rémi PAUVROS, Député du Nord, et les représentants de la Mission Seine Nord Europe, Monsieur Benoît DELEU, Directeur Adjoint, et Madame Claire PERARD, chargée des questions environnementales.

Je vous remercie d'être venus nombreux pour participer à cette réunion exceptionnelle de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée à laquelle nous avons, comme pour les réunions précédentes, convié à participer l'ensemble des élus des communes du périmètre du SAGE de la Sensée concernées par le futur canal.

Il s'agit de :

ARLEUX, BRUNEMONT, PALLUEL, AUBIGNY AU BAC, AUBENCHEUL AU BAC, OISY LE VERGER, EPINOY, SAUCHY CAUCHY, SAUCHY LESTREE, MARQUION, HAYNECOURT, RAILLENCOURT SAINTE OLLE, BOURLON, SAINS LES MARQUION, BARALLE, MOEUVRES, GRAINCOURT LES HAVRINCOURT, HERMIES, BOURSIES, INCHY EN ARTOIS, HAVRINCOURT et RUYAULCOURT.

Ces deux dernières communes étant situées sur des SAGE voisins, le SAGE de l'Escaut et le SAGE de la Haute Somme. J'en profite pour saluer la présence des Présidents des CLE de ces SAGE, Monsieur Bernard LENGLET et Monsieur Georges FLAMENGT.

Missionné par le Gouvernement pour reconfigurer le canal Seine Nord Europe, Monsieur Rémi PAUVROS a réussi le pari de sortir ce projet de l'impasse technique et financière dans laquelle il était plongé et de le rendre viable et réalisable.

C'est une très bonne nouvelle pour l'emploi compte tenu de la crise sociale et économique que traverse particulièrement notre territoire, touché à de multiples reprises par des fermetures d'entreprises dont, la plus proche de nous, celle de la base aérienne de Cambrai.

Le 19 décembre 2013, j'avais assisté à la présentation de la reconfiguration du futur canal effectuée par Rémi PAUVROS lors d'une séance plénière du Conseil Général du Nord.

Réconforté par la forte conviction de Rémi PAUVROS, par ses propos convaincants, par la grande qualité du travail qu'il a mené, dans des conditions difficiles, mais aussi par l'un des principaux changements qui est l'abandon du Partenariat Public Privé garantissant la volonté d'inscrire le projet dans une démarche de développement durable, j'avais donc demandé à Rémi PAUVROS de bien vouloir réitérer sa présentation, de manière à en faire profiter l'ensemble des élus et des acteurs locaux du bassin versant de la Sensée. Il a bien sûr accepté. Le territoire ne lui est pas méconnu. Il était déjà venu en tant que Vice-Président à l'infrastructure, à HAMEL pour le giratoire, et à CANTIN pour la première route durable de France.

Les élections municipales du début d'année et la nécessité de renouveler la CLE du SAGE de la Sensée ont bousculé quelque peu le planning, nous obligeant à nous réunir en cette fin d'année, quasiment une année après ma demande.

Mais, ne regrettons rien, puisque cela nous a permis d'inscrire à l'ordre du jour, outre la présentation de Monsieur Rémi PAUVROS, les nouvelles interrogations apparues en juillet quant à d'éventuels impacts du projet reconfiguré sur les ressources en eau du bassin versant de la Sensée.

Ces interrogations, je les ai portées à la connaissance de Monsieur Jean-François CORDET, en sa qualité antérieure de Préfet de la Région Picardie, et maintenant de Madame Nicole KLEIN, la nouvelle Préfète de Picardie, mais aussi de la mission Seine Nord Europe.

Vous avez tous été destinataires des copies des courriers échangés sur ces points précis.

Je résumerai brièvement l'enjeu de ces interrogations.

Afin de diminuer les coûts de construction et de fonctionnement, objectif auquel nous ne pouvons que tous ensemble et unanimement adhérer, la reconfiguration du canal prévoit au niveau du bief de partage, entre HERMIES et RUYAULCOURT, la suppression d'une écluse, et l'abaissement du futur canal à une cote proche de celle du canal du Nord afin de pouvoir s'y connecter en amont et en aval du souterrain de RUYAULCOURT.

Or, vous le savez maintenant toutes et tous, le canal du Nord au niveau du souterrain de RUYAULCOURT a été creusé dans la nappe de la craie et n'est pas étanche sur environ 8 km afin de pouvoir drainer la nappe, et profiter ainsi d'une eau gratuite, de bonne qualité et abondante. Les débits alimentant le canal pouvant s'élever à plus de 50 000 m³ par jour, en périodes de très hautes eaux, ce qui est considérable !

Mes interrogations se sont alors portées sur l'alimentation du futur canal et l'impact des échanges entre la nappe et le canal si celui-ci n'est pas suffisamment étanche.

Depuis le relancement du projet en 2004, j'avais obtenu de la mission Seine Nord la promesse que le canal ne serait pas alimenté par l'eau du bassin versant de la Sensée.

La connexion au canal du Nord à cet endroit précis où il draine la nappe m'a fait craindre le pire et redouter un changement de position de la mission Seine Nord quant à l'alimentation du canal.

Le bassin versant de la Sensée constitue l'un des châteaux d'eau de la Région Nord Pas-de-Calais. L'eau prélevée sert à alimenter le Douaisis, le Cambrésis, le Valenciennois, et les régions de Lille ou encore d'Arras. Plus de 20 millions de mètre cube sont prélevés chaque année, avec parfois des prélèvements dépassant les capacités de recharge de la nappe.

Ainsi, la nappe étant déjà fortement sollicitée, l'alimentation du futur canal par le drainage de la nappe de la craie ne peut être envisagée, d'autant que ses besoins en eau seront très nettement supérieurs à ceux du canal du Nord. L'impact sur les ressources en eau du SAGE de la Sensée serait trop important.

D'autres interrogations portent sur l'étanchéité du canal et sa longévité.

Pour l'instant, les études préalables ne peuvent garantir une étanchéité totale, seulement une étanchéité de 10-8 impliquant alors des fuites de l'ordre de 10 000 m³/jour sur l'ensemble du tronçon traversant le bassin de la Sensée.

Le surcoût d'une meilleure étanchéité, à 10-9, n'a pas encore été estimé, et ne sera pas forcément envisagée sur l'ensemble de l'ouvrage.

Et aucune réponse précise n'a été apportée sur la longévité de l'étanchéité du canal dans le secteur du bief de partage, là où la nappe pourrait être en pression et venir dégrader l'étanchéité par le dessous.

D'autres aspects méritent encore d'être abordés et étudiés, tels que l'incidence quantitative des fuites pouvant localement provoquer des dysfonctionnements, ou encore l'incidence qualitative des fuites, l'eau de l'Oise servant à alimenter le canal pourrait être chargée en polluants en période de crues et venir polluer la nappe de la craie et les captages d'eau potable.

La confluence avec le canal de la Sensée demeure aussi un des secteurs des plus vulnérables, puisque les cours d'eau, les marais, et le canal de la Sensée présentent des relations très complexes avec la nappe de la craie.

Le marais de BRUNEMONT ou encore la base de loisirs d'AUBIGNY AU BAC et leurs étangs sont situés face à la confluence du futur canal Seine Nord Europe et du canal de la Sensée. Ce dernier n'est pas étanche et des communications souterraines entre le canal et les étangs ne sont pas à écarter. Des variations de niveau des étangs sont régulièrement constatées. Qu'en sera-t-il demain avec le flux et le reflux générés par l'écluse de 25 m de haut toute proche.

Je rappelle que l'étang d'AUBIGNY AU BAC est aussi une base de loisirs très fréquentée dans laquelle la CAD a réalisé beaucoup d'investissement. Monsieur le Maire d'AUBIGNY AU BAC pourra en témoigner ce soir.

Il est donc légitime d'avoir une vision claire et précise sur les modalités de construction et de fonctionnement du futur canal, et des réponses à nos interrogations concernant l'impact du canal sur les ressources en eau du bassin versant de la Sensée.

La CLE de notre SAGE de la Sensée que je préside se doit de veiller aux respects des ressources naturelles et aquatiques du bassin versant de la Sensée.

Le Canal Seine Nord Europe doit se faire, mais cette exigence ne doit pas, je le rappelle, faire oublier nos exigences environnementales. L'une ne va pas sans l'autre.

Nous continuons à demander des garanties pour que ce canal ait le minimum d'impacts sur le territoire et que les dégâts, s'il y a dégâts, soient bien réparés.

L'ordre du jour de la réunion vous a été transmis avec le courrier d'invitation.

En partenariat avec la mission Seine Nord, nous y avons inscrit 3 points suivis d'une phase finale de débat.

Je vais maintenant laisser la parole à Rémi PAUVROS pour la présentation du projet reconfiguré.

Puis, la mission Seine Nord Europe, accompagnée des représentants du bureau d'études ANTEA, nous présentera les premiers enseignements tirés de l'évaluation préliminaire des impacts potentiels du projet reconfiguré sur la nappe, et les études en cours de réalisation destinées à évaluer les impacts du canal sur la nappe et à identifier les mesures nécessaires à sa préservation.

Je remercie par avance les intervenants pour la clarté de leur intervention et surtout leur brièveté. La priorité doit être donnée au débat qui aura lieu à l'issue des présentations. Il conviendrait par conséquent de ne pas excéder chaque temps imparti.

Je demanderai aussi aux participants de bien vouloir poser leurs questions à l'issue des présentations, durant la phase finale de débat prévue à cet effet.